

Réf: Dossier N° 032635

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NATMIA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème tranche, Lot 139,
Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATMIA »

Objet : Le transfert d'argent , l'esthétique , le babysitting
Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et
Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
Établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème tranche, Lot 139, Ilot 139

Dirigeant(s) : Mlle KOFFI AMENAN NATHALIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05564 du 22/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26804/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

